

COFIL Chaire EURINS

18 novembre 2024

Présents : Professeur Corinne Mascala, Professeur Corinne Saint-Alary-Houin, Professeur Francine Macorig-Vénier, Professeur Gérard Jazottes, Eugénie Fabriès-Lecea

Excusés : Professeur Gérard Jazottes, Doyen Matthieu Poumarède

Ordre du jour

I-Bilan

1-Formation :

-Pérennisation du DU ESALED (Expertise sociale en administration et liquidation des entreprises en difficulté) : les heures d'enseignement sont ouvertes à l'apprentissage ce qui assure une ouverture annuelle du DU et donc son accès aux professionnels sans condition de seuil

-M2 CDB (formation de l'Ecole européenne du droit de l'Université Toulouse Capitole)
« Insolvency law » 12h

-Master 2 Droit fondamental des affaires, « Faillite européenne », 3h

2-Recherche :

-Publications de E. Fabriès-Lecea, titulaire de la Chaire :

Article : « La personne morale envisagée au sein d'un groupe, aspects européens », colloque AJDE 11 octobre 2024, BJE 2025 à paraître

Note de jurisprudence : « Des enjeux de la jurisprudence Rastelli », BJE 2024 à paraître

II-Projets :

-réalisation des courtes vidéos en cours

-colloque internationale sur les 10 ans du règlement (UE) n°2015/848, le 13 juin 2024 université de Toulouse Capitole

-2^e manifestation avec le tribunal de commerce de Toulouse « Regards croisés : les classes de parties affectées », avril ou mai 2024

III- Questions diverses